

Michel le Neuvillois, ou comment " être mort et parler " Michel Arrivé

▶ To cite this version:

Michel Arrivé. Michel le Neuvillois, ou comment "être mort et parler ". Jacques Bourquin. Les prolongements de la grammaire générale en France au XIXè siècle., Presses Universitaires de Franche Comté, pp.119-134, 2005. halshs-00823861

HAL Id: halshs-00823861 https://shs.hal.science/halshs-00823861

Submitted on 18 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Arrivé Université de Paris X Nanterre, MoDyCo.

Michel le Neuvillois, ou comment Être mort et parler

« La route est longue, Messieurs, le chemin est âpre, et pas un seul endroit agréable pour reprendre haleine. »

(*Grammaire transcendante*, p. 28-29).

Michel, le plus souvent suivi de la mention le Neuvillois, entre parenthèses : c'est ainsi que sont signés de nombreux ouvrages, opuscules, lettres et articles publiés entre 1818 et 1841. L'un de ces textes, le plus achevé à ce qu'il me semble, porte le titre de Grammaire transcendante ou du verbe sous le rapport de la diction¹ (désormais GT). Désignation quelque peu dépourvue de modestie? L'auteur s'explique avec une lucidité légèrement énigmatique sur l'adjectif transcendant:

« Je n'entends point par ce mot une grammaire supérieure aux autres par la manière dont elle est traitée, ni même une grammaire, mais la partie transcendante de la grammaire » (GT, p. 1).

Reste à savoir ce qu'il entend par *partie transcendante de la grammaire*. Michel observe provisoirement le silence. La suite nous donnera sans doute l'occasion d'apercevoir l'intention du grammairien, qui déclare rechercher la *substance métaphysique* des éléments du langage.

La *Grammaire transcendante* a été publiée à Paris en 1826. C'est un in-8° de VII-202 pages. L'ouvrage comporte successivement une « Préface », qui correspond partiellement aux pages numérotées en romains, une « Lettre à l'Académie Française » de 81 pages, enfin le traité « Du verbe sous le rapport de la diction ». La « Lettre à l'Académie Française » est un plaidoyer *pro domo*, appuyée par un résumé du traité qui la suit, dont le contenu se trouve d'ailleurs modifié sur quelques points, d'importance non nulle : j'y reviendrai.

_

¹L'interminable sous-titre mérite d'être cité *in-extenso* : [...] précédé d'une lettre à l'Académie sur les propriétés de cet élément capital du discours, et contenant 1° L'Emploi des Modes, 2° l'emploi du Présent de l'Indicatif pour le Passé, 3° la Concordance des Temps de l'Indicatif, 4° la Concordance des Temps du Subjonctif, parties les plus importantes et les plus ignorées de la métaphysique du langage.

L'auteur et ses travaux restent aujourd'hui peu connus. Ils sont tout au plus cités dans certains recueils bibliographiques, notamment celui de Chervel, 1982, et dans quelques articles, notamment Auroux, S., Dougnac, F, et Hordé, T., 1982. D'une façon étonnante, André Blavier a cru devoir lui donner une place dans son inventaire des *Fous littéraires*: vous apprécierez avec moi la prétendue «folie» de l'auteur. À ma connaissance, les seules mentions un peu détaillées qui soient faites de Michel viennent de Sylvain Auroux, qui le cite dans trois travaux différents. Dans la partie qu'il a consacrée, avec Geneviève Clérico, aux «Traditions nationales» dans le tome 2 de l'*Histoire des idées linguistiques*, il attribue à Michel, p. 384, la paternité de l'emploi en linguistique du terme *aspect*. On essayera de cerner, dans la suite de l'exposé, le sens que Michel donne à cette notion dans sa taxinomie des catégories verbales.

Quoi qu'il en soit de ces diverses mentions ou allusions, Michel reste dans la pénombre. Je constate avec d'autant plus de satisfaction qu'il semble bien connu des participants du colloque : deux d'entre eux évoquent son nom dans leurs résumés. C'est un indice favorable : en dépit de l'obscurité dans laquelle il est resté – il n'est mentionné, à ma connaissance, dans aucun dictionnaire, même spécialisé – Michel le Neuvillois me paraît être l'un des grammairiens les plus lucides et les plus originaux de la période qui nous intéresse. Il tient généralement avec talent le rôle du marginal, de l'opposant, du rétif. Il semble parfois souffrir de cette marginalité : quelques-unes de ses lettres sont rédigées sur un ton à la fois attristé et hautain qui ne manque pas, littérairement, d'une certaine tenue.

* *

Avant d'entrer dans le vif de ma communication, je tiens à préciser que des circonstances aléatoires m'ont empêché de mener à leur terme les recherches archivistiques et bibliographiques qui sont indispensables à propos de l'auteur². J'ai notamment été empêché de consulter un document certainement très intéressant : la *Lettre à l'Académie française*, ou le *Précis de la vie d'un citoyen*, publiée à Paris en 1841. Je me contente donc pour l'instant des quelques indications que peut donner une lecture attentive de la *Grammaire transcendante*.

1. La présentation de l'ouvrage, non plus que celle de ses autres publications, ne permet pas de repérer immédiatement si le nom sous lequel elles sont publiées est un patronyme, un prénom ou un pseudonyme.

2

² Après la publication de cet article, j'ai effectué les recherches biographiques que je regrettais de ne pas avoir pu terminer. On les trouvera dans mon article « Michel le Neuvillois, " fou littéraire "? », *Orpheus*, n° 6, 2011, pp. 98-111.

Comme pour la *Grammaire transcendante*, le nom *Michel* est le plus souvent précisé par la mention *le Neuvillois*, généralement entre parenthèses et précédée d'une virgule. Plus rarement la mention *le Neuvillois* fait place à l'indication *de Neuville*, qu'il ne faut sans doute pas prendre pour un nom propre nobiliaire : le nom de la ville ne fait qu'allusion au lieu de naissance de l'auteur. Il y a de nombreux *Neuville* en France (précisément 82!). Une allusion de la *Grammaire transcendante*, que vous trouverez plus bas, permet d'identifier à peu près certainement *Neuville-sur-Seine*, village de l'Aube méridionale, en Champagne, mais à quelques kilomètres de la Côte d'Or, c'est-à-dire de la Bourgogne.

- 2. Michel le Neuvillois est vraisemblablement le fils d'un maître d'école de Neuville-sur-Seine, qui a exercé dans le village de 1764 à 1810. En effet, la Préface de la *Grammaire transcendante* donne cet ouvrage, publié en 1826, comme «le fruit de vingt-cinq années de méditation. Il est peu vraisemblable que l'auteur ait entamé cette méditation avant l'âge de 20 ans, ni après celui de 30 : il est donc sans doute né entre 1770 et 1780, ce qui correspond précisément aux possibilités de paternité d'un instituteur nécessairement très jeune en 1764, à l'aube d'une carrière de 46 ans dans le village.
- 3. Michel le Neuvillois fait allusion dans la *Grammaire transcendante* à ses travaux antérieurs. Il sont en effet nombreux, à partir de 1818, et ils se poursuivront jusqu'à 1841. Leurs titres et l'examen de leurs contenus indiquent qu'ils sont souvent répétitifs. Ainsi la *Grammaire transcendante* accueille en son sein une version remaniée de la *Concordance des Temps*, ouvrage de 1821. Le Neuvillois a en effet constamment essayé de faire reconnaître la valeur de ses travaux par le Conseil Royal de l'Instruction Publique, par l'Académie Française et par différents périodiques, notamment les *Annales de grammaire*, puis le *Journal de la langue française*. Au Conseil il demande vainement l'adoption de ses ouvrages pour l'enseignement dans les écoles. À l'Académie il réclame vainement la reconnaissance que lui paraissent mériter ses écrits. Enfin il fait part aux directeurs des deux périodiques de ses désaccords avec les articles qu'ils publient. Sa polémique avec Scott de Martinville dans les *Annales de grammaire* fait l'objet d'une autre communication dans le Colloque.

* * *

Pour présenter la réflexion de Michel sur la grammaire, je crois commode de commencer par la fin. La fin, à tous les sens du mot. C'est en effet à l'extrême fin de la *Grammaire transcendante* que se situe l'analyse qui va nous retenir. Et elle porte précisément sur le problème de la fin – j'entends ici la mort – dans ses relations avec le langage. Elle porte un titre

alléchant : *Être mort et parler*. On croit lire ici non un obscur grammairien dont le nom même est incertain, mais Edgar Poe ou Lacan.

On sait en effet que le second est revenu, dans le *Séminaire II*, p. 270, sur l'illustre cas, rapporté par le premier, de M. Waldemar. Celui-ci n'est maintenu en survie que par la profération périodique, dans le sommeil hypnotique où il a été plongé *in articulo mortis*, de l'assertion *je suis mort*. S'il parle, même pour dire sa mort, c'est qu'il vit.

Le cas examiné par le Neuvillois comporte à l'égard des relations entre mort et langage des données différentes. La personne mise en scène n'est pas protégée de la mort par son discours. Au contraire, elle est effectivement morte – quoique d'une façon spécifique – et cependant parle pour le dire. Ce n'est pas Edgar Poe qui donne lieu à l'analyse : c'est le bon lexicographe Claude Boiste, qui, à l'article « Alliance de mots » de ses *Nouveaux principes de grammaire*, s'est laissé aller à l'analyse suivante :

Etre mort et parler. On ne saurait imaginer deux idées plus incohérentes : cependant le sentiment et la réflexion, ou plutôt la nature, les a réunies. Voyons par quel ordre, dans leur génération, peut être créée cette pensée.

Une criminelle (la femme Bancal), condamnée à mort par un arrêt qui a déjà fait périr sur l'échafaud plusieurs de ses complices, se traîne sur le seul espace qui lui reste entre sa prison, le tribunal, et cet échafaud où les bourreaux l'attendent pour lui trancher la tête, aussitôt que le juge mortel ou le ministre du juge éternel lui auront arraché les dernières révélations, la vérité. Cette femme have, décharnée par la terreur, chargée de chaînes, se sent déjà liée dans son linceul ; elle voit ouverte sa bière : la vie, l'aimable vie, pouvait la réchauffer long-temps encore sur son sein si elle eût tout révélé : le juge, truchement de la mort, l'interroge ; pénétrée d'un tardif et cuisant regret, terrifiée par cette hache incessamment suspendue sur sa tête, elle s'écrie avec une profondeur de réflexion et de sentiment, avec une justesse, une énergie prodigieuse d'expression, cette proie de la tombe s'écrie:

Si j'avais parlé, je ne serais pas morte!

Et tout l'auditoire frémit à la voix de cette morte échappée de son cercueil.

Ô sublimes Moïse, Shakespeare, Milton et Corneille admirez avouez-vous vaincus!

 $\lfloor \dots
floor$

Cette infortunée fut conduite dans l'ordre de ses idées à cette expression simple et sublime dont la réflexion fait mieux sentir toute la beauté, par ces locutions françaises très naturelles et très usitées : « Je suis mort ! je suis un homme mort ! (cité par M. le N., *GT*, p. 196-197).

Qu'en est-il du commentaire de Boiste sur la formule définitive de la femme Bancal ? Assez artificiellement, je distingue les aspects linguistique et stylistique de son commentaire.

Linguistiquement, la relation établie avec *je suis mort* est indiscutable : le *je ne serais pas morte* de la femme Bancal appartient au même paradigme que le *je suis mort* allégué par Boiste, et illustré par un autre exemple que je passe sous silence faute de temps. Mais Boiste ne dit rien de ce qu'ont de commun, du point de vue de la valeur, ces deux formes composées. On verra tout à l'heure la position ambiguë de Michel sur ce point.

Du point de vue stylistique, l'analyse de Boiste paraît d'abord assez bien venue, précisément dans la mesure où elle se contente de décrire l'incontestable effet de sidération (la sublimité alléguée par Boiste en est sans doute un autre nom) produit par la phrase : « tout l'auditoire frémit à la voix de cette morte échappée de son cercueil. Toutefois, elle n'explique pas cet effet de sidération spécifique à la phrase de la femme Bancal, et totalement absent du je suis mort, illustré précisément par l'exemple bouffon que j'ai passé sous silence. Boiste reconnaît lui-même en toute bonne foi cette différence, puisqu'il convient que je suis mort est une locution française « très naturelle et très usitée », et de ce fait dépourvue de toute sublimité. Qu'est-ce donc qui la sépare de la phrase sidérante et sublime de la femme Bancal ? C'est évidemment la valeur de vérité conférée à l'énoncé à la fois par sa forme – système conditionnel à principale négative – et par les circonstances auxquelles elle renvoie. La femme Bancal n'a effectivement pas parlé. Elle satisfait donc à la condition nécessaire pour que soit vraie la proposition principale, de surcroît présentée négativement : l'éventualité qu'elle pourrait ne pas être morte n'est pas vraie, c'est donc qu'elle est morte. Paradoxalement, son état de morte est plus énergiquement signifié par la présupposition que comporte la négation que par l'affirmation pure et simple.

Que pense Michel de cette analyse ? Le texte suivant nous l'apprend

Et moi aussi j'admire avec Moïse, Shakespeare, Milton et Corneille! mais ce n'est pas la sublimité qu'on exalte; c'est ce mouvement oratoire, cet enthousiasme, ce pathétique si sérieux suivi d'un trait bouffon³. Cependant tout cela ne va rien produire, va disparaître comme l'ombre et la lumière; la montagne en travail n'accouchera même pas d'une souris.

Il n'y a pas un enfant à qui l'on enseigne les élémens de la Grammaire qui ne sache que dans la conjugaison de certains verbes neutres et des verbes pronominaux l'auxiliaire être remplace l'auxiliaire avoir; que je serais monté, je serais descendu signifient j'aurais monté, j'aurais descendu; que dans il serait entré par l'autre porte si elle eût été ouverte, il serait mort dans une heure si on ne lui eût pas administré ce secours, l'esprit ne voit nullement un état actuel du sujet, mais un événement passé ou futur qui aurait eu lieu. Or que voit-on davantage dans la phrase si j'avais parlé, je ne serais pas morte? Le

³Allusion à une autre citation, de caractère effectivement « bouffon », faite et commentée par Boiste.

dernier membre de la phrase ne signifie point *je ne serais pas actuellement morte*, il signifie *je n'aurais pas péri*; ce que le peuple parisien rendrait par *je n'aurais pas été fait mourir*, et le Champenois-Bourguignon, un Neuvillois, plus simplement, mais peut-être moins énergiquement, par *je n'aurais pas mouru*.

Il n'y avait donc pas lieu de tant s'extasier; et si tout l'auditoire a frémi à ces paroles, ce n'est point probablement à cause de la sublimité qu'elles renferment, mais à cause de l'étonnement où elles jetaient une curiosité avide, en révélant, quoique d'une manière secrète, d'autres coupables et peut-être d'autres crimes.

Il n'y a même ici nulle affinité entre cette locution et cette autre *je suis mort*, qu'on y rapporte ; elle ne réveille aucune illusion, ne contient aucune figure de diction ; elle est l'expression tout unie et inévitable d'une pensée qui est elle-même toute simple. J'ajouterai que si elle signifiait *je ne serais pas actuellement morte*, étant proférée par une personne qui connaît depuis quelque temps sa condamnation, loin d'offrir quelque chose de sublime, elle serait étrange, absurde et d'un froid glacial. (M. le N., *GT*, p. 198-199).

Je précise d'emblée, pour vous éviter une inutile déception, que ce commentaire, par certains de ses aspects, est très discutable, voire franchement inexact et même autocontradictoire. Mais ces caractères mêmes – qu'il sera intéressant d'étudier et d'expliquer – ont le double avantage de révéler la spécificité de la réflexion du Neuvillois et de faire apparaître sur un exemple spectaculaire l'une des oppositions fondamentales de sa systématique du verbe.

L'auteur commence par convenir du bout des lèvres du caractère « admirable » de l'énoncé. Mais il lui refuse la *sublimité* accordée par Boiste : « la montagne en travail n'accouchera même pas d'une souris ». Pour quelle raison ? C'est précisément en ce point que Michel fait intervenir une opposition qu'il a lui-même nommée dans la partie antérieure de la *Grammaire transcendante* : celle de l'« acception *effectuative* ou verbale », et de l'« acception *effectuative* ou d'état » :

« Dans l'acception effectuative, *dîné* est l'expression de l'effectuation, et la forme du verbe *avoir* un pur auxiliaire dépouillé de sa propriété primitive ; ces deux mots se fondent ensemble pour ne former qu'un sens et fixent l'esprit sur le temps où la chose a eu lieu ; *j'ai dîné* est alors synonyme de *je dînai*. Dans l'acception effectuitive au contraire, le verbe *avoir* est pris dans un sens figuré analogue à son sens propre, *dîné* fait simplement considérer la chose comme consommée, est le nom de la substance métaphysique que l'on est sensé *(sic)* posséder : *il a dîné* signifie *il possède dîné* » *(GT*, p. 26-27).

On reconnaît ici, presque littéralement, la distinction posée, cent trente ans après, par Benveniste dans l'illustre article sur « Les relations de temps dans le verbe français » (1959). On se souvient en effet qu'il affecte aux formes composées du verbe français une double valeur : tantôt elle sont

des formes de *parfait* (ou d'*accompli*, ou encore d'*achevé*). C'est précisément ce que Neuville appelle l'acception *effectuitive*. Tantôt elles marquent l'*antériorité*: c'est pour le Neuvillois leur acception *effectuative*. Le grammairien et le linguiste s'accordent pleinement pour remarquer l'équivalence, dans cette acception, de *j'ai dîné* et de *je dînai*⁴. On se souvient à cet égard des analyses de Benveniste, qui, dans sa terminologie si spécifique, décrit le « passé composé » comme « l'aoriste du discours ». Le Neuvillois ne dit pas autre chose quand il avance que « *j'ai dîné* est alors synonyme de *je dînai* ». On remarquera le *alors*, qui limite l'équivalence des deux formes à certains types de discours. Dans d'autres, les deux formes se distinguent, sur le mode suivant :

« Dans la langue française, on distingue deux sortes de passés radicaux, l'un que l'esprit oppose au temps où l'on est, *je fis*, et l'autre qu'il n'y oppose pas, *j'ai fait* » (p. 20).

Bizarrement, le Neuvillois n'utilise pas dans son analyse de l'énoncé de la femme Bancal la terminologie qu'il a mise en place au début de son livre. Mais on constate que la description qu'il donne est en plein accord avec les définitions qu'il a conférées aux deux néologismes *effectuatif* et *effectuitif*. Selon lui, la forme verbale *je ne serais pas morte* de la femme Bancal n'a pas la valeur *effectuitive* de l'achevé (dans sa terminologie, c'est « la chose comme consommée »). Elle ne signifie donc pas *je serais actuellement morte*. Elle a au contraire l'acception *effectuative* de l'événement situé dans le temps : de ce fait elle a le même sens que *je n'aurais pas péri*.

Je m'arrête un instant ici pour faire comprendre où je veux en venir : je souhaite partir de cette opposition à mes yeux fondamentalement exacte de l'effectuatif à l'effectuitif pour remonter au système des catégories notionnelles du verbe tel qu'il est mis en place par le Neuvillois. Toutefois, avant d'en venir à cette tâche, je souhaite souligner quelques-unes des contradictions dans lesquelles il s'enferme dans son analyse spécifique du propos de la femme Bancal.

Point de départ des contradictions : Michel s'aperçoit confusément que, de façon d'ailleurs pleinement conforme à sa doctrine⁵, il n'est pas possible ici de discerner laquelle des deux acceptions *effectuative* ou *ef*-

⁴On le sait : conformément aux coutumes d'une époque déjà ancienne, Benveniste ne cite pas les sources de son information avec les scrupules qui sont de règle aujourd'hui : je pourrais donner plusieurs exemples de cette pratique. Je laisserai donc pendante la petite question de savoir s'il a eu accès à la *Grammaire transcendante* – qu'à ma connaissance il ne cite nulle part – ou s'il s'agit d'une simple rencontre.

⁵Il écrit très justement, p.48, que « la forme *j'avais dîné* a deux acceptions, l'effectuative et l'effectuitive ».

fectuitive est conférée à la forme verbale. À cette difficulté il est tenté de donner deux solutions contradictoires.

- La première est de déclarer totalement exclusives les deux acceptions. C'est ce qu'il opère en affirmant d'une façon évidemment très contestable qu' « il n'y a nulle affinité entre la locution de la femme Bancal et cette autre locution *je suis mort* ». Précisons : il tente, par un coup de force, de conférer au seul *je suis mort* l'acception effectuitive (achevée) et de réserver l'acception effectuative (antérieure) au seul *je ne serais pas morte*.
- La seconde solution, évidemment peu compatible avec la première, consiste à admettre, mais du bout des lèvres, que l'interprétation effectuitive de l'énoncé bancalien n'est pas totalement impossible : c'est ce qui est réalisé par le dernier segment de l'analyse, qui pose l'éventualité de cette interprétation préalablement récusée.

C'est en ce point que le Neuvillois se heurte à une nouvelle difficulté : c'est qu'il est tout aussi paradoxal – et également *sidérant* ou *sublime* – d'énoncer sur le mode effectuatif, que *l'on a péri*, que de déclarer, sur le mode effectuitif, que *l'on est mort* : dans l'un et l'autre cas, on parle du fond ce son cercueil. Notre homme s'en avise confusément, et il tente d'éluder la difficulté par un commentaire de l'interprétation préalablement récusée. Commentaire doublement étrange : par son existence même et par son contenu. Car « l'étrangeté, l'absurdité et le froid glacial » qu'il reconnaît au propos bancalien interprété de façon effectuitive peuvent être reconnus, au-delà des désignations péjoratives qui leur sont affectées, comme des manifestations spécifiques du *sublime* ou du *sidérant*.

Troisième et, qu'on se rassure, ultime faiblesse de l'argumentation : le Neuvillois tient un discours un peu confus sur le problème des deux auxiliaires avoir et être. Il semble en effet admettre ici que l'auxiliaire avoir est exclusivement réservé à l'acception effectuative. C'est pour cela qu'il fait allusion à la forme dialectale du « champenois-bourguignon » — le Neuvillois — je n'aurais pas mouru, selon lui exclusivement effectuative. Et c'est l'équivalence qu'il pose entre cette locution et le je ne serais pas morte bancalien qui lui paraît garantir l'acception effectuative de ce dernier. On voit en quoi pèche l'argument : en réalité l'auxiliaire avoir n'est nullement inapte à recevoir l'acception effectuitive. C'est d'ailleurs ce que Michel lui-même enseignait au moment où, au début de l'ouvrage, il mettait en place la distinction des deux acceptions. Il donnait en effet comme exemples d'acception effectuitive des verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir :

« Les formes il a dîné, il avait dîné, il aura dîné rappellent moins l'action exprimée par le verbe (acception effectuative, M.A.) qu'elles ne présentent le sujet dans tel état (acception effectuitive, M.A.) » (GT, p. 26; voir aussi le commentaire cité plus haut de l'acception effectuitive de j'ai dîné).

* *

En ce point je devine votre surprise : cet auteur que j'ai couvert de louanges au début de mon propos, voilà maintenant que je le critique avec une sévérité qui, vous l'avez repéré, est totalement justifiée. Qu'en est-il au juste ? Simplement ceci : le Neuvillois est d'une extrême rigueur et d'une extrême minutie quand il s'agit de mettre en place un système notionnel. Il est au contraire fort mal à l'aise dès qu'il s'agit d'analyser des phénomènes discursifs. Pour deux raisons principales, d'ailleurs intimement liées : notre homme est affecté d'une redoutable hypertrophie de l'esprit critique. Il suffit qu'un texte ait été préalablement commenté pour qu'il trouve à ces commentaires tous les défauts possibles. Le pauvre Claude Boiste est l'une de ses victimes favorites, car il a commis la faute impardonnable de s'en prendre à l'illustre vers de Racine « On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère », objet de la vénération et des attentions constantes du Neuvillois. C'est ce qui constitue la seconde raison de ses insuffisances à l'égard des textes : pétri de culture classique, notamment pénétré de Corneille, de Bossuet et surtout de Racine, notre homme ne peut jamais écarter l'intervention de critères esthétiques dans ses analyses. Et dans notre cas il se hérisse de fureur à l'idée que l'horrible femme Bancal puisse atteindre, voire, selon Boiste, dépasser la « sublimité » de poètes tels que Milton, Shakespeare ou Corneille. Il supporte encore plus mal que Racine ne soit même pas cité dans l'inventaire des concurrents de la morte. D'où la nécessité de dépouiller l'énoncé bancalien de toute « sublimité », au risque, dans sa fureur, de frôler l'erreur, voire la mauvaise foi dans le maniement des concepts linguistiques.

Laissons donc de côté les *a priori* esthétiques et idéologiques du Neuvillois, et retenons de son analyse ce qui en constitue l'essentiel du point de vue linguistique : la mise en place de l'opposition entre les deux acceptions *effectuative* et *effectuitive*. Comment l'auteur la situe-t-il dans le système de ce qu'il appelle joliment la « névrologie de la langue », puisque « le verbe est à la langue ce qu'est le nerf au corps » ?

Une remarque d'abord sur le sens du mot *diction*, dans le titre de l'ouvrage. L'auteur est assez peu loquace sur ce point, et il ne s'interdit pas d'employer le terme *diction* dans le sens habituel à l'époque de *locution*, c'est-à-dire d'énoncé. Toutefois, il se laisse aller une fois à une approche un peu moins décevante :

« Ce que la diction a de plus relevé, c'est la peinture des mouvements les plus délicats de l'esprit humain ».

Ces « mouvements », on vient de l'apercevoir lors de la métaphore du « nerf de la pensée », c'est le verbe qui les exprime. On aperçoit donc que la *diction*, dans le sens qui lui est conféré ici, consiste à reproduire dans le discours les mouvements de l'esprit. C'est donc l' opération qui donne

forme dans le discours à ces mouvements. Ne pourrait-on pas envisager de la traduire par *énonciation* ?

Quels sont donc ces « mouvements » ? Le nom même l'indique : ce sont les $m\alpha ufs^6$, autre nom des modes :

« Les inflexions qui désignent ces différents mouvemens s'appellent *modes*, de *mœufs*, qui signifie *mouvement* »(p. 67).

Une large part de la *Grammaire transcendante* est consacrée à la description de ces « mouvemens » que sont les modes, d'une façon qui mériterait une étude spécifique : ce sera l'objet d'un article ultérieur.

Mais les fonctions du verbe ne se bornent pas à la manifestation des modes :

« Ses propriétés sont immenses. Le *temps* où l'événement a lieu, avec toutes ses divisions ; l'*aspect* sous lequel cet événement est considéré ; le *degré* ou la partie de sa durée qu'on envisage ; la *personne*, le *nombre*, relativement au sujet dont l'esprit s'occupe : tout est manifesté d'un seul coup, ainsi que la nature de la pensée, par ce mot divin » (p. 85).

Deux remarques sont ici à formuler :

- 1. C'est en ce point qu'apparaît la notion d'aspect, mise ici sur le même plan que la notion traditionnelle de *temps* et la notion de *degré*, définie comme « partie envisagée de la durée »
- 2. La taxinomie des catégories neuvilliennes n'est pas absolument fixe. Dans un autre passage de la *Grammaire transcendante* (p. 67), l'auteur ajoute une catégorie supplémentaire : le *sens*, qui se trouve défini comme « l'effectuation ou au temps où elle a eu lieu, ou à un temps postérieur, simplement comme ayant eu lieu ». Quant à l'aspect, il donne lieu à une définition un peu plus précise : il embrasse « l'événement tout simplement, ou considéré comme une situation du sujet ».

On l'a compris : les trois problèmes qui se posent à nous avec acuité – au sein de la masse des questions posées par cette taxinomie – sont les suivants :

- 1. Tenter d'éclairer la définition du *sujet* : c'est en effet la condition nécessaire pour apercevoir le contenu de la notion d'*aspect*, définie dans ses relations avec la « situation du sujet »;
- 2. Envisager le rapport de l'aspect avec les catégories du temps, du sens et du degré;

⁶On sait que ce terme sera repris par Damourette et Pichon dans leur *Essai de grammaire de la langue française*. Sous réserve d'inventaire, il ne semble pas qu'ils citent Michel le Neuvillois.

3. Essayer de repérer celle des catégories à laquelle se rattache l'opposition des deux acceptions effectuative et effectuitive.

Le premier problème n'est pas trop difficile. En effet le Neuvillois s'exprime avec clarté sur la définition du sujet :

« [Port-Royal] distingue merveilleusement la forme, la nature de la pensée de l'objet de la pensée ou le sujet sur quoi elle s'exerce »(p.4).

Ainsi, le sujet se définit comme « l'objet de la pensée », car le ou qui conjoint les deux termes est de toute évidence un vel d'équivalence. Les emplois répétitifs que fait l'auteur de la notion correspondent pleinement à cette définition. Traduit dans la terminologie moderne, il équivaut donc – compte tenu de l'accès à la manifestation discursive – au sujet de l'énoncé. Quant au sujet de l'énonciation, aucun terme de la terminologie du Neuvillois ne me semble lui correspondre de près ou de loin. Ce qui ne signifie évidemment pas que l'énonciation soit absente de la réflexion de l'auteur. On a aperçu qu'elle fait sans doute surface sous les espèces de la diction. Et on a déjà mesuré la place que prennent les considérations énonciatives dans la démarche de l'auteur.

Le second problème est plus ardu. Il conviendrait en effet d'étudier d'abord chacune des deux taxinomies, puis de s'interroger sur l'évolution qui a produit l'une à partir de l'autre — la plus complexe des deux étant sans doute postérieure à l'autre, bien qu'elle apparaisse en premier lieu dans l'ouvrage. Simplifions. Le problème des relations entre *temps* et *aspect* est à mon sens suffisamment explicite dans les définitions de l'auteur : le *temps* envisage l'événement dans sa situation chronologique, l'*aspect* ignore cette donnée chronologique et envisage l'événement en lui-même, tel qu'il affecte le sujet de l'énoncé, selon par exemple que celui-ci — pensons à la femme Bancal — est concerné par un procès achevé ou qu'il est donné pour le siège d'un événement en cours. Ne trouve-t-on pas, déjà, les linéaments des conceptions modernes des deux catégories et de leurs relations ?

Je passe vite sur les relations entre *aspect* et *degré*. La mise en place de la catégorie du *degré* a visiblement pour fonction de dégraisser quelque peu la notion d'*aspect*, en mettant à part des oppositions relatives à « la partie de la durée qu'on envisage . Il s'agit de « faire considérer l'effectuation dans son commencement, dans sa totalité et dans sa fin » (p. 29). Dans sa terminologie, le Neuvillois place ici les notions d'*initif* et de *finitif*, où l'on est tenté de reconnaître l'*inchoatif* et le *conclusif*. Je laisse à chacun la responsabilité d'apprécier l'intérêt qu'on trouve à séparer ce type de notions de l'*aspect* au sens strict. Pour ma part, je suis convaincu de la pertinence de cette solution.

Interrogeons-nous maintenant sur le problème des relations entre aspect et sens. Il semble bien que l'apparition de la catégorie supplémentaire du sens réponde au souci d'introduire la prise en compte de la référence. C'est ce que me paraît indiquer le terme effectuation, forme spécifique de la référence quand il s'agit d'un verbe. De cette effectuation, l'auteur prend bien soin de préciser qu'elle est envisagée ici en elle-même, indépendamment de toute prise en compte du moment où elle a lieu.

Cette précision permet de donner un début de solution au troisième et dernier problème que nous nous posons : dans laquelle de ses deux catégories – aspect ou sens ? – se situe l'opposition des acceptions effectuative et effectuitive ? Michel lui-même semble hésiter à partir du moment où il ajoute à sa taxinomie la catégorie du sens. On comprend cette hésitation : cette opposition a évidemment à voir avec l'aspect. Ce n'est sans doute pas par hasard que, chaque fois qu'elle est traitée par les linguistes d'aujour-d'hui, elle l'est au titre de l'aspect. Mais, indissolublement, elle a à voir avec la référence. C'est en effet le processus de mise en œuvre dans le réel de l'action verbale qui est concerné par l'opposition de l'effectuatif et de l'effectuatif, dont les noms mêmes conservent la trace du procès d'effectuation.

* *

On l'a sans doute compris : la réflexion de Michel le Neuvillois est d'une extrême finesse. Elle est en même temps d'une extrême complexité, accentuée à la fois par son caractère évolutif – repérable ici au sein d'un livre unique, mais plus visible encore quand on prend en compte l'ensemble de son œuvre – et par les spécificités que lui confère sa position d'éternel opposant. Je n'ai guère pu aujourd'hui aborder qu'un problème, important, certes, mais qui ne doit pas occulter l'ensemble très structuré dans lequel il s'insère. J'ai notamment été contraint de passer sous silence les analyses extrêmement intéressantes qui visent l'analyse des modes. Il conviendrait sans doute de consacrer à l'œuvre de Michel le Neuvillois le travail d'édition et de commentaire qu'elle mérite. La première tâche serait sans doute de donner une édition commentée de la *Grammaire transcendante*.

Bibliographie

Arrivé, Michel, 2011, « Michel le Neuvillois, " fou littéraire "? », *Orpheus*, n° 6, p. 98-117.

Auroux, Sylvain, (éd.), 1992, Histoire des idées linguistiques, t. II, Le développement de la grammaire occidentale, Liège, Mardaga.

Auroux, S., Dougnac, F, et Hordé, T., 1982, « Les premiers périodiques linguistiques (1784-1840) », *Histoire, épistémologie, langage,* tome 4, fasc.1, p. 117-132.

Blavier, André, 1982, Les Fous littéraires, Veyrier.

Chervel, André, 1982, Les Grammaires françaises, 1800-1914, Répertoire chronologique, Paris, INRP.

Lacan, Jacques, 1978, Le Séminaire, Livre II, Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse, 1954-1955, Le Seuil.

Poe, Edgar Allan, « Histoire de Monsieur Waldemar », 1956, Œuvres en prose, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.